

DIPLÔME D'ÉTAT

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

DE - AES

Aider | **Relayer** | **Accompagner**

Les personnes dans les **actes essentiels** de leur vie

Formation continue

Se former pour agir
au cœur des parcours de vie

DIPLÔME
DE - Accompagnant éducatif et social

NIVEAU VISÉ
Diplôme d'État de niveau 3

DATES
Octobre 2026 - Septembre 2027

Code RNCP : **42423** - Date d'échéance de l'enregistrement : **31/08/2027**

Certificateur : **Ministère chargé de la solidarité**

Le métier

L'Accompagnant éducatif et social (**AES**) intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes âgées ou de familles en situation de vulnérabilité.
Il les accompagne dans leur quotidien en tenant compte de leur âge, de leur état de santé, de leur handicap, de leur mode de vie et de leurs besoins.

Il intervient dans trois domaines :

- Les actes essentiels de la vie quotidienne : hygiène, alimentation, déplacements, organisation…
- Les activités sociales, scolaires et de loisirs : participation, communication, mobilité…
- Le maintien de l'autonomie, du lien social et de l'épanouissement, à domicile, en établissement ou en milieu scolaire.



La formation

Contenu et pédagogie

La formation préparant au **DE - AES** s'organise autour de 5 domaines de formation (**DF**), associés aux 5 blocs de compétences constitutifs du diplôme d'État :

- DF1 - **Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne**
- DF2 - **Accompagner la personne dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité**
- DF3 - **Accompagner la vie sociale et relationnelle de la personne**
- DF4 - **Se positionner comme travailleur social dans son contexte d'intervention**
- DF5 - **Travailler en équipe, gérer les risques et transmettre les informations**

La formation **certifiante** se déroule sur 12 mois avec une **alternance** entre la formation théorique et pratique :

- **567 H* de formation théorique** au CFPPA
 **dont 21 H consacrées à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2*
 - Cours et ateliers collectifs
 - Sessions techniques
 - Travaux personnels et collectifs
 - Temps d'appropriation individuels des contenus
 - Participation à des événements
- **840 H de formation pratique** réparties sur des périodes de mises en situation professionnelle, et encadrées par un référent au sein de la structure

Nos informations :
CFPPA - 4 av. E. Guynemer - 02400 VERDILLY
03.23.69.15.47
cfppa.verdilly@educagri.fr
Contact : Sylvie Cornu

Formation Continue CFPPA • VERDILLY

Région Hauts-de-France

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Accès à la formation

Profils et prérequis

Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire à la formation

Cette formation est accessible à toute personne maîtrisant les **savoirs de base**, notamment la lecture, l'écriture et les notions fondamentales de calcul

Conditions d'inscription

- Avoir plus de 18 ans
- Entretien oral de motivation (pour les parcours complets)

Recrutement

La coordinatrice reçoit les candidats potentiels en entretien individuel entre le mois de janvier et le mois de juillet pour une entrée en formation au mois d'octobre

Possibilité de parcours partiel en fonction du / des diplôme(s) service à la personne déjà obtenu(s)

Liste des documents à apporter lors de l'entretien : , CV et photocopie des diplômes ou titre (s) acquis en service à la personne

Tarifs / rémunération

19 €/h. Selon l'origine du financement le coût sera ajusté en fonction de l'adaptation aux besoins du bénéficiaire.

Pour les **demandeurs d'emploi**, la région prend en charge le coût de la formation (rémunération possible après étude du dossier).

Les débouchés

Métiers

Accompagnant éducatif et social (**AES**),
Auxiliaire de vie sociale,
Accompagnant d'élèves en situation de handicap (**AESH**)

Études

Diplôme d'État d'Aide-Soignant (**DEAS**),
Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (**DEME**),
Dipôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (**DEAP**)

02/11/2026

90 % de réussite
au DE - AES en 2025 au CFPPA
soit 9 personnes diplômées

100 % d'insertion

98 % de satisfaction

Enquête de satisfaction du CFPPA
Données 2025

Validation et +

Le diplôme

Dès l'inscription et à l'issue d'un entretien de positionnement, certaines capacités peuvent être validées directement au regard du **diplôme déjà détenu** par le candidat.

Les évaluations sont réalisées en cours de formation pour chaque bloc de capacités, à partir de **mises en situation professionnelles** ou d'études de cas avec entretien d'explicitation.

Les capacités validées sont acquises définitivement et conservées pendant cinq ans, laissant au candidat ce délai pour valider les capacités manquantes, y compris par la voie de la **VAE**.

PMR

Notre centre est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.

Vous pouvez contacter Mme Emmanuelle BAUDET :
emmanuelle.baudet@educagri.fr